

| Identification | | Numéro de dossier : 1073050005 |
|----------------------------------|--|--------------------------------|
| Unité administrative responsable | Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction | |
| Niveau décisionnel proposé | Conseil d'arrondissement | |
| Sommet | - | |
| Contrat de ville | - | |
| Projet | - | |
| Objet | Approuver la modification du règlement no 1109 sur la production des plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'amendé afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme | |

Contenu

Contexte

Décision(s) antérieure(s)

CM04 0835 : Adoption du Plan d'urbanisme révisé de la Ville de Montréal (23 novembre 2004).

CM05 0477 : Adoption du règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le chapitre de l'arrondissement Pierrefonds/Senneville

CM05 0481 : Adoption du règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le chapitre de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Sainte-Anne-de-Bellevue

Description

Dans le but d'en faire la concordance au plan d'urbanisme et au document complémentaire du plan d'urbanisme, le présent projet d'amendement vise à modifier le règlement no 1109 sur la production des plans d'implantation et d'intégration architecturale tel que mentionné dans le règlement de concordance joint au présent document.

Justification

La Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises propose, au Conseil d'arrondissement, de modifier le règlement no 1109 sur la production des plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'amendé afin d'assurer la conformité au plan d'urbanisme.

Aspect(s) financier(s)

Impact(s) majeur(s)

Opération(s) de communication

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

- Comité d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal: 23 mars 2007.
- Assemblée publique de consultation (organisée par l'Office de consultation publique de Montréal).
Simultanément, assemblée publique de consultation pour le projet de règlement de concordance :15 mai 2007.
- Règlement modifiant le Plan d'urbanisme au comité exécutif : 8 août 2007.
- Adoption par résolution du règlement modifiant le plan d'urbanisme (avec ou sans changement) par le conseil de ville : 27 août.

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

Conformément à la procédure prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme touchant le règlement de concordance et la conformité au plan d'urbanisme

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier

Denise BLANCHARD
Secrétaire de direction
Tél. : 514 624-1201
Télécop. : 514 624-1333

Endossé par:

Pierre P ROCHON
Directeur
Tél. : 514 624-1294
Télécop. : 514 624-1333
Date d'endossement : 2007-03-22

Numéro de dossier :1073050005

| | |
|----------------------------------|--|
| Numéro de dossier : 1073050005 | |
| Unité administrative responsable | Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction |
| Niveau décisionnel proposé | Conseil d'arrondissement |
| Sommet | - |
| Contrat de ville | - |
| Projet | - |
| Objet | Approuver la modification du règlement no 1109 sur la production des plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'amendé afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme |

Approuver la modification du règlement no 1109 sur la production des plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'amendé afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme

-- Signé par Jacques CHAN/MONTREAL le 2007-04-11 13:57:04, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Numéro de dossier : 1073050005

**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance spéciale du lundi
16 avril 2007

Résolution: CA07 29 0131

Special Sitting of Monday
April 16, 2007

PROJET DE RÈGLEMENT DE
CONCORDANCE 1109-41

CONCORDANCE DRAFT BY-LAW 1109-41

**Il est proposé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot
appuyé par
le conseiller Bertrand A. Ward**

**It was moved by
Councillor Catherine Clément-Talbot
seconded by
Councillor Bertrand A. Ward**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le projet de règlement de concordance 1109-41 modifiant le règlement 1109 sur la production des plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'ajouter, à l'article 15, un paragraphe relatif à l'identification des arbres existants et des arbres à couper, de créer la zone 29 "Parcours riverain des boulevards Gouin Ouest et Lalande", la zone 30 "Territoires et bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural de valeur exceptionnelle et grandes propriétés à caractère institutionnel", la zone 31 "Milieux naturels", d'ajouter l'article 71 relatif aux établissements commerciaux de vente au détail de 4 000 m² et plus ou de 1 000 m² et plus comportant plusieurs établissements et d'ajouter l'article 72 relatif aux territoires limitrophes à un arrondissement soit adopté tel que soumis;

THAT concordance draft by-law 1109-41 modifying by-law 1109 on the production of site planning and architectural integration programmes in order to add to section 15 a paragraph concerning the identification of the existing trees and trees to be cut down, to create Zone 29 "Course along Gouin Boulevard West and Lalande Boulevard", Zone 30 "Territories and buildings of heritage and architectural interest of exceptional value and large institutional properties", Zone 31 "Natural Environments, to add section 71 concerning retail sale commercial buildings of 4,000 m² and over and of 1,000 m² and over including several establishments and to add section 72 concerning properties bordering a borough be adopted as submitted;

QUE préalablement à l'adoption par le conseil d'arrondissement de ce règlement de concordance 1109-41 des assemblées publiques de consultation soient tenues les 15 et 29 mai 2007, à 19 h.

THAT, prior to the adoption by the borough council of said concordance by-law 1109-41, public consultation meetings be held on May 15 and May 29, 2007, at 7 p.m.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.04 1073050005

Monique WORTH

Jacques CHAN

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire substitut d'arrondissement
Substitute Secretary of the Borough

Signée électroniquement le 18 avril 2007

**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

| | | |
|---|--------------------------|---|
| Séance spéciale du lundi 16 avril 2007 | Résolution: CA07 29 0130 | Special Sitting of Monday April 16, 2007 |
|---|--------------------------|---|

AVIS DE MOTION

NOTICE OF MOTION

La conseillère Catherine Clément-Talbot donne avis qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera présenté un règlement modifiant le règlement 1109 sur la production des plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'ajouter, à l'article 15, un paragraphe relatif à l'identification des arbres existants et des arbres à couper, de créer la zone 29 "Parcours riverain des boulevards Gouin Ouest et Lalande", la zone 30 "Territoires et bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural de valeur exceptionnelle et grandes propriétés à caractère institutionnel", la zone 31 "Milieux naturels", d'ajouter l'article 71 relatif aux établissements commerciaux de vente au détail de 4 000 m² et plus ou de 1 000 m² et plus comportant plusieurs établissements et d'ajouter l'article 72 relatif aux territoires limitrophes à un arrondissement.

Councillor Catherine Clément-Talbot gives notice that, at the next sitting or any subsequent sitting, a by-law will be presented modifying by-law 1109 on the production of site planning and architectural integration programmes in order to add to section 15 a paragraph concerning the identification of the existing trees and trees to be cut down, to create Zone 29 "Course along Gouin Boulevard West and Lalande Boulevard", Zone 30 "Territories and buildings of heritage and architectural interest of exceptional value and large institutional properties", Zone 31 "Natural Environments", to add section 71 concerning retail sale commercial buildings of 4,000 m² and over or of 1,000 m² and over including several establishments and to add section 72 concerning properties bordering a borough.

40.04 1073050005

Monique WORTH

Jacques CHAN

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire substitut d'arrondissement
Substitute Secretary of the Borough

Signée électroniquement le 18 avril 2007